

## Découvrir pas à pas les autorisations d'urbanisme et leur importance en pratique

Niveau : Initiation

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires, collaborateurs et assistants souhaitant s'initier aux autorisations d'urbanisme

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier de nouveaux textes et de la jurisprudence relatifs au thème
- Exploiter ces nouvelles règles dans la pratique notariale
- Choisir l'autorisation requise pour tel ou tel projet
- Suivre l'exécution et les modifications de l'autorisation

### Contenu :

#### Identifier les différentes autorisations d'urbanisme : Quelle autorisation pour quel projet ?

- Le permis de démolir, le permis de construire, le permis d'aménager et la déclaration préalable
- Les constructions nouvelles, les travaux sur existants, les changements de destination et de sous-destination
  - Comment appliquer le nouveau régime ?
- Les divisions du sol
  - Déclaration préalable ou permis d'aménager pour créer un lotissement ?

#### Le parcours administratif de l'autorisation

- Le contenu de la demande et son instruction
  - Comment maîtriser les délais ?
  - Quelles limites aux demandes de pièces complémentaires par l'administration ?
- Le permis tacite : une autorisation à ignorer ?

#### L'exécution de l'autorisation

- La péremption des autorisations
  - Les contraintes en matière de commencement et d'interruption des travaux
- Le transfert de l'autorisation
- La modification de l'autorisation
  - Que peut-on faire avec un modificatif ?

#### Les risques pesant sur les autorisations d'urbanisme

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Les règles applicables au retrait des autorisations d'urbanisme
- L'enjeu de l'affichage, les possibilités de régularisation
- Un recours doit-il systématiquement bloquer la vente ?

## Etudes de cas

- Quelle autorisation pour l'aménagement du garage en pièce à vivre ?
- Quelles précautions prendre en cas de changement de destination ou de sous-destination ?
- Quels sont les droits et obligations découlant d'une autorisation obtenue tacitement ?
- Quel conseil donner au client qui reçoit tardivement un refus d'autorisation ?

## Prérequis

Pas de prérequis exigé, mais des connaissances en droit de l'urbanisme permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant. Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation